Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1664

Rubrik: Les idées et les dossiers de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Duttweiler, l'enragé

Un texte réédité de Hans Ulrich Jost, ancien professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne, brosse le portrait politique du fondateur de Migros.

otlieb Duttweiler, père de Migros, ennemi des monopoles, homo oeconomicus hors pair, incarne aux yeux d'Hans Ulrich Jost toute l'ambiguïté d'une modernité rapace, réfractaire aux règles mais encore empêtrée dans son passé. Le texte consacré au fondateur du géant orange, paru à l'origine dans *DU* d'octobre 2000, illustre à merveille la veine biographique, le style explosif et l'ironie aiguë de l'historien bernois, désormais à la retraite. Hans Ulrich Jost quitte ces jours la chaire d'histoire contemporaine qu'il occupait à l'Université de Lausanne depuis 1981. A cette occasion, Antipodes publie un recueil d'articles voulu et réalisé par ses collaborateurs afin de lui témoigner amitié et reconnaissance. Les trentesix retenus balisent ses thèmes préférés. Et célèbrent la critique exercée à l'égard des mythes qui occultent la nature et le fonctionnement du système suisse.

La verve polyvalente de Hans Ulrich Jost s'attaque aux paysages de la bourgeoisie aussi bien qu'à la sociabilité de ses compatriotes. Il accuse les tentations idéologiques de l'historiographie indigène et démonte à loisir consensus, neutralité et cohésion nationale à la lumière des conflits refoulés qui agitent les entrailles du pays. L'économie et les affaires étrangères subissent également l'interrogatoire d'un intellectuel refusant les vérités lénifiantes. Finalement se dessine le profil d'un chercheur amoureux des profondeurs comme des survols aériens. Où l'aventure d'un homme, hasardeuse et unique, en dit autant que l'étude encyclopédique de siècles entiers.

Or, le destin politique de Gotlieb Duttweiler éclaire cruellement l'imperméabilité du sérail politique. Le Palais fédéral tourne autour de luimême, autosuffisant. Un univers homogène, à part, réfractaire aux exceptions, sinon aux changements. Le 8 octobre 1948, exaspéré, Duttweiler lance des pavés contre les vitres du Parlement. Il est las d'attendre une réponse à sa motion sur l'approvisionnement du pays. Pire, une année plus tard, des officiers de l'armée, qu'il accuse d'être à la solde de la multinationale Unilever pour noyauter le commerce des huiles et des graisses en Suisse, gagnent un procès en diffamation qui lui vaut dix jours de prison ferme. Même le général Guisan trouve que Duttweiler exagère. Cette condamnation marque la fin d'une carrière politique commencée une dizaine d'années auparavant au Conseil national, dans les rangs du parti de l'Alliance des Indépendants qu'il a créé à la mesure de ses ambitions. En revanche, son combat contre toutes les baronnies, les cartels, les lobbies qui entravent la libre concurrence dans le secteur de la distribution se poursuit. Combat qui a provoqué fatalement le rejet de la petite galaxie bernoise, malgré une réputation de Robin des Bois auprès de la population.

Au-delà de son caractère autoritaire, d'idées parfois confuses, voire contradictoires, Hans Ulrich Jost ne peut cacher une certaine sympathie à l'égard de l'anticonformisme infatigable et querelleur de Duttweiler. C'est probablement ce qui les rapproche. Avec une conscience critique du temps qu'ils vivent, nourrie d'une vision, même fragmentaire, de l'avenir. Tout le contraire de Christoph Blocher, à qui on pourrait hâtivement le comparer, enfermé dans l'opportunisme à court terme d'un chef d'entreprise dépourvu d'horizon. md

A tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse, Antipodes, Lausanne, 2005. Le compte-à-rebours s'achève aujourd'hui. Le nouveau site est maintenant accessible. DP revient ainsi pour la dernière fois sur l'un des dossiers suivis pendant quarante-deux ans d'existence.

> La série complète est disponible sur www.domainepublic.ch

Le service public

ongtemps le service public se confondait avec l'activité des grandes régies - PTT, CFF entre autres - monopoles liés à la construction de l'Etat national et justifiés par la nature des biens produits ou les défaillances du marché: doubler le réseau des lignes téléphoniques ou des voies ferrées aurait été un non-sens économique.

La politique de libéralisation conduite par l'Union européenne tout comme l'évolution technique ont profondément modifié la donne. Toutefois l'ouverture à la concurrence de secteurs autrefois monopolisés par les entreprises d'Etat n'implique pas la fin du service public: libéralisation n'équivaut pas à privatisation. La définition du service public varie dans le temps. Parce qu'elle relève de choix politiques, elle n'est jamais définitive.

Ce qui constitue aujourd'hui l'intérêt général exige plus que jamais un débat démocratique. Quels contenus pour l'égalité - mêmes conditions faites à tous les usagers -, pour la continuité – garantie d'un fonctionnement régulier? Quels opérateurs sont-ils le mieux à même de répondre aux besoins? Quelles régulations étatiques et quels contrôles pour garantir le service public et, le cas échéant, quel financement?

Pour que le débat soit fructueux, il faut abattre les a priori idéologiques. La concurrence n'est pas toujours garante d'efficacité, pas plus d'ailleurs que le monopole étatique. Si la défense des conditions de travail des salariés reste nécessaire, elle ne peut justifier à elle seule le maintien d'un statut et de prestations inadaptés aux besoins: le maintien d'un réseau serré d'offices postaux ne correspond plus aux comportements des usagers; le maintenir coûterait cher, pour un service insuffisant.

La rénovation du service public, conjuguant l'efficacité économique et le progrès social, passe par un dialogue entre les personnels concernés et les usagers. Le service public nouveau sera évolutif, se développant non pas en fonction d'un critère univoque – préservation des acquis ou primauté de la concurrence – mais en réponse à des besoins concrètement exprimés et à des prestations constamment évaluées.

Comme en témoignent les nombreux articles qu'il a consacrés à ce dossier, *Domaine Public* s'est engagé très tôt dans ce débat, un débat qu'il entend poursuivre. *jd*